

tant par la simplification des formalités requises par la loi pour la formation des sociétés commerciales ordinaires, les exemptions des droits d'incorporation, d'obtention de charte, etc., que par la remise des droits de douane et autres, sur les matières ou produits destinés à l'enseignement (musées, bibliothèques, champs d'expérience, etc.) et par l'allocation de crédits spéciaux.

**Vœu n° 23 — INDUSTRIE DU SUCRE DE BETTERAVE.**

Considérant : 1o. les grands bienfaits de l'industrie du sucre de betterave dans tous les pays où elle est établie ; 2o. Le rôle prépondérant qu'après dix ans d'étude et d'expérience, elle est appelée à rendre au Canada, qui importe actuellement son sucre de Chine des Antilles, etc., pour une somme de \$15,000,000. par an.

3o. Enfin qu'outre ces avantages, la betterave a su s'attribuer celui de la fourniture des 3/4 de la consommation du sucre dans le monde entier ;

Emet le vœu que les gouvernements donnent à cette industrie tous les encouragements possibles tout en contrôlant exactement ses faits et gestes. Aux bons actuels, dont on doit être très reconnaissant à ces gouvernements, il convient d'ajouter une assistance morale efficace auprès des populations rurales et des capitalistes ainsi que toutes les facilités possibles de transport, droits de douane et autres, pour tout ce qui a trait à l'expérimentation des méthodes à recommander pour le succès complet de cette entreprise.

**Vœu No. 24. — CHEVAL CANADIEN.**

Considérant : 1o. Que le petit cheval canadien quoiqu'il ne répondant pas à tous les besoins du pays était cependant très utile en raison de sa sobriété, sa force de résistance à l'ouvrage, sa bonne santé et son aptitude plus qu'ordinaire pour la route, surtout dans nos chemins d'hiver ;

2o. Qu'il est profondément regrettable que cette race de petits chevaux, si utiles et si appréciés par nos voisins des Etats Unis, disparaisse graduellement, mais inévitablement de notre pays ;

3o. Qu'il nous reste encore un petit nombre de juments offrant tous les caractères typiques de cette race, et assez bon nombre d'autres, présentant encore plusieurs de ces caractères ;

4o. Qu'il serait entièrement désirable que des efforts fussent faits pour conserver ce qui nous reste de cette précieuse race de chevaux ;

5o. Que le Conseil d'Agriculture a déjà reconnu la nécessité de faire des efforts pour sauver ce qui nous reste par le fait qu'il a déjà été voté une somme d'argent à cette fin.

Emet le vœu que le gouvernement consacre, comme l'avait projeté le Conseil d'Agriculture, une certaine somme d'argent à l'achat de juments canadiennes qui pourraient être confiées au "Syndicat des Cultivateurs", à M. le Vte de Bouthillier-Chavigny ou autres, afin de servir à l'œuvre de conservation projetée.

**Vœu No. 25. — ETALONS DU HARAS NATIONAL, ETC.**

1o. Que le système de roulement actuel des étalons du Haras National soit transformé le plus tôt possible en un système de stations fixes où l'on puisse étudier les besoins des régions environnantes, opérer d'une façon continue, encourageant les éleveurs à poursuivre l'œuvre élauchée ;

2o. Que les moyens de multiplier le nombre de ces stations le plus tôt possible soit également mis à l'étude ;

3o. Qu'on étudie la possibilité d'une

loi, comme en France, de par laquelle tout étalon ne pourra servir d'autre juments que celles appartenant à son propriétaire, sous un certificat spécial ;

4o. Que le gouvernement étudie enfin la possibilité de distribuer aux propriétaires des meilleurs étalons, juments ou poulains, des encouragements de toute espèce ou moyen d'un crédit qui serait alimenté par les amendes de l'article précédent.

**VŒUX CONCERNANT L'ORGANISATION DES FUTURS CONGRÈS. — CLOTURE DU CONGRÈS.**

Le Comité Exécutif de la Société d'Industrie laitière, ayant été appelé à préparer le programme et l'organisation du premier Congrès des Cultivateurs de la Province, fait observer que son travail, accompli en quelques jours, ne peut que donner une idée des questions agricoles dont l'étude s'impose d'urgence.

Et émet le vœu qu'avant la clôture de ce Congrès, il soit pourvu aux moyens d'organiser de semblables congrès et d'étudier, dans le cours de cette année, les questions qu'il importera de discuter dans le prochain congrès, qui pourrait avoir lieu dans les mêmes conditions que celui-ci, si la Législature de cette province veut bien l'agréer.

**LE CONGRÈS DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.**

Comme corollaire du vœu précédemment émis par le comité exécutif de la Société d'Industrie laitière, et adopté à l'unanimité.

Emet le vœu qu'une commission soit nommée sous le nom de "Commission provisoire des Congrès des Cultivateurs de la Province de Québec," avec mission de préparer :

- 1o. Un règlement de ces congrès ;
- 2o. Le programme des travaux du prochain Congrès.

Cette commission se composera de :

- 1o. — Membres du Conseil d'Agriculture
- 2o. — Membres du Comité exécutif de la Société d'Industrie laitière
- 3o. — Membres du Bureau de direction du Syndicat des Cultivateurs.

Les quels seront choisis respectivement par chacune de ces organisations.

**SEMENCES RECOMMANDÉES.**

*Lettre de M. W. Saunders.*

Ferme Expérimentale Centrale.  
Département d'Agriculture.  
Ottawa, 30 janvier, 1893.

MONSIEUR G. A. GIGAUT, QUÉBEC,

Cher Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir répondre aux diverses questions que vous m'avez adressées dernièrement.

1.—Quelles espèces de grains, avoines, pois et pommes de terre faut-il recommander aux cultivateurs de la province de Québec de semer ce printemps :

*Réponse.*—Avoines : *Runner, Prize Cluster, Egyptian*. Pois : *Multiplier, Mummy, Centennial et Crown*. Pommes de terre : *Lees Favorite, Daisy, Sunrise, Ohio Aftire, Rural, Black et White Star*. Outre celles-ci il y en a encore beaucoup d'autres espèces presque aussi avantageuses, d'après l'expérience que j'en ai faite.

2.—Quelles espèces sont les plus recommandables, non seulement pour le rendement, mais aussi au point de vue de leurs qualités nutritives ?

*Réponse.*—Les variétés dont je viens de donner les noms sont de celles qui produisent les plus fortes récoltes et

qui valent autant que n'importe quelles autres espèces ou ce qui concerne les qualités nutritives.

3.—Quelles sont les espèces d'arbres fruitiers dont nous devons recommander la plantation ?

*Réponse.*—Après avoir entendu les conférences remarquables données lors du Congrès des cultivateurs, à Québec, par MM. A. Dupuis et Shepherd, je dois vous dire que vous trouverez dans ces conférences de meilleurs renseignements que ceux que je pourrais vous donner à la suite de nos expériences, car vous avez là les résultats des essais faits actuellement dans la province de Québec. Cette réponse s'applique aussi à votre 4ème question, au sujet des diverses espèces de petits fruits à cultiver.

Pour les questions 5, 6, 7 et 8, au sujet de la dessiccation, la préparation des fruits et la manière de les mettre en boîtes, je ne pourrais pas vous donner des renseignements. Il y a quelques bons établissements de préparation de fruits à Aylmer et Hamilton, Ont. En vous adressant à M. I. Woolverton, Directeur du "Canadian Agriculturist," à Grimshy, Ont., je n'ai aucun doute que ce monsieur, qui réside au centre de l'industrie des fruits de la péninsule du Niagara, ne soit capable de vous donner tous les renseignements que vous désirez.

9.—Les sociétés d'agriculture et les cercles espèrent-ils vous acheter quelques espèces de ces grains, avoines, pois, pommes de terre, etc., et à quel prix ?

*Réponse.*—Notre provision, à la Ferme Expérimentale, ne suffit pas à satisfaire les demandes de ceux qui s'y adressent pour recevoir 3 lbs d'échantillons des diverses semences, de sorte que tout ce que nous avons est ainsi employé, et il nous est impossible d'en vendre par minot.

Lorsque vos sociétés d'agriculture offrent des prix pour le meilleur grain, elles pourraient aussi acheter ce grain primé et le distribuer comme semence ; car ces échantillons, qui seraient réunis dans votre province, s'y trouveraient plus complètement acclimatés et seraient plus avantageux que les semences provenant d'autres provinces ou d'autres pays.

Bien à vous,

WM. SAUNDERS.

Directeur des Fermes Expérimentales.

**ENGRAISSEMENT DES PORCS ET DES BŒUFS.**

Nous extrayons les renseignements importants suivants d'une circulaire officielle que tous nos lecteurs peuvent se procurer gratuitement en s'adressant au Département d'Agriculture d'Ottawa :

L'excellence supérieure des produits de porcs que le Canada exporte, ressort des listes de prix courants sur les marchés de la Grande-Bretagne ; et cependant, bien que les saisoins de porc et les jambons du Canada se cotent sur ces marchés d'un à deux centins de plus par livre que ceux des Etats-Unis, ce dernier pays en a pendant les trois dernières années exporté dans le Royaume-Uni, 444 millions de livres en moyenne, tandis que le Canada n'en a envoyé que 6 millions de livres. Ensuite, tandis que pendant la même période les Etats Unis ont fourni chaque année environ 20 millions de livres de porc salé au Royaume-Uni, le Canada n'en a fourni qu'environ 7,000 livres. En fait de saindox, les Etats-Unis expédient annuellement plus de 100 millions de livres, le Canada pas plus de 67,000 livres environ. Il serait facile à nos cultivateurs de s'assurer une bien

plus grande part de ce marché, et cela directement à l'avantage de leur bourse au même temps qu'à l'avantage de la fertilité de leur champs, s'ils donnaient aux porcs l'orge, le blé ou les autres grains qui, par des circonstances exceptionnelles, ont pu être légèrement endommagés par la gelée ou d'autres intempéries. Les cultivateurs trouveraient ainsi un débouché avantageux pour ce qui jusqu'ici ne pouvait se vendre à des prix rémunérateurs. Les expériences exécutées aux fermes expérimentales de l'Etat, (Bulletin N° 15) font voir que l'on peut retirer de 43 à 73 centins par boisseau de blé gelé, si on le donne à des porcs, quand ceux-ci rapportent cinq centins par livre de poids vif.

Pour répondre aux exigences des marchés étrangers, il paraît préférable que les cultivateurs vendent leurs porcs vivants, afin qu'ils soient abattus, dépécés et salés ou autrement conservés de manière à satisfaire ces acheteurs étrangers qui sont disposés et prêts à payer les produits au prix le plus élevé par livre.

Je désire aussi appeler l'attention sur les renseignements qui sont présentés aux cultivateurs dans les pages du Bulletin n° 16, sur les résultats d'expériences d'alimentation de bœufs exécutées à la Ferme expérimentale centrale. Ces expériences ont clairement mis en évidence l'économie qu'il y a à cultiver du maïs, blé d'Inde fourrage pour l'ensiler ou le sécher. Dans la concurrence que nous faisons aux producteurs de denrées alimentaires dans d'autres pays, notre succès définitif dépend de l'adoption par nos cultivateurs de ces méthodes d'exploitation qui les mettront à même de produire aussi économiquement que possible, de sorte qu'ils aient une marge de profit pour eux-mêmes, quel que soit le marché sur lequel ils se rencontrent avec leurs concurrents. Il paraît qu'un grand nombre de cultivateurs du Canada donnent aux bœufs qu'ils engraisent des quantités excessives de farine et d'aliments concentrés. C'est là incontestablement un vrai gaspillage. Si nos cultivateurs adoptent les méthodes recommandées dans le bulletin sur l'engraissement des bœufs, il pourra être plus avantageux pour eux de compléter l'engraissement jusqu'à ce que tous les bestiaux qu'ils ont à vendre soient prêts pour la boucherie.

Je suis persuadé que lorsque l'attention des cultivateurs aura été appelée sur ce sujet, ils trouveront un grand avantage à adopter les meilleures méthodes d'alimentation de ces deux classes d'animaux de ferme. Tous ceux qui s'intéressent à la prospérité du Canada se trouveraient bien d'encourager les cultivateurs et de leur aider à produire aussi économiquement que possible ce qu'ils ont à vendre, et à le produire de toute première qualité. Leurs profits en seraient plus considérables, et de plus, ce qui est on ne peut plus avantageux et à désirer, ils acquerraient la préférence sur le marché où les produits du Canada arrivent en dernier lieu.

Vous me rendrez service à moi-même ainsi qu'à la classe agricole dans laquelle votre journal a sa circulation, si vous voulez bien appeler l'attention sur ces deux bulletins n° 15 et 16, et informer vos lecteurs qu'ils peuvent en demander des exemplaires, franco par la poste, au Directeur de la Ferme expérimentale à Ottawa.

(Signé) JOHN CARLING.

**FOURRAGE VERT.**

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur le sage conseil que leur donne l'hon. M. Bonibon dans ses instructions aux associations